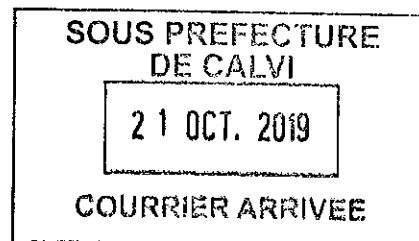


DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2019

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de convocation	08 octobre 2019
Date d'affichage	15 octobre 2019



Le 15 octobre 2019 à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Martelli Joséphine- Maire.

Etaient présent : - Giuntini Dominique - Tomasi Joseph - Quilichini Hervé - Dameal Marie-Claire - Begnini Marie-jeanne - Casalonga Hugues - Volpei Isabelle

Pouvoirs : Franceschini Dominique

Absents : Martelli Jean Philippe, Bellagamba Anna Livia

Begnini Marie Jeanne a été désignée secrétaire de séance

OBJET : CREATION SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Le Maire expose :

Dans le droit fil de notre carte communale, considérant que le SPR conforte la Commune dans les aspects d'intégration architecturale, paysagère et environnementale, il nous appartient de mettre à l'étude son élaboration.

La Maire propose d'engager cette démarche et sollicite les aides financières de l'état liées à cette opération.

Le conseil municipal approuve la proposition du Maire et l'autorise à engager cette démarche.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

